



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU DE SEANCE

Séance du lundi 04 octobre 2021 à 20 heures 30 minutes
SALLE DES FÊTES

Convocation par mail le 01 / 10 / 2021

Présents :

Mme BLOT Claudie, M. BOUSQUET Thierry, M. CAPMAS Serge, Mme GAJAC Paule, Mme GOSSET Angélique, M. GUEDES PIRES Bruno, M. TEYSSEDOU Adrien, M. VIERGE Guy.

Procurator(s) : M. FIAULT Nicolas donne pouvoir à M. TEYSSEDOU Adrien

Absent(s) : Mme SOULIER Laura Marie Leslie, M. BISSIERES Sylvain Frédéric

Excusé(s) : M. FIAULT Nicolas

Secrétaire de séance : M. BOUSQUET Thierry

Président de séance : M. TEYSSEDOU Adrien

ORDRE DU JOUR

1/ DÉLIBÉRATIONS

- Taxe d'aménagement (actuellement à 1%)
- Acceptation du protocole de transaction amiable sur la base de 10 810,98 € affaire Madame COUDERC / Commune de Gavaudun
- Régime des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS) et relatif aux modalités de réalisation des heures complémentaires
- Acceptation du devis de suivi des témoins rocheux du Château
- Remplacement camion commune
- Emprunt pour l'achat d'un camion pour l'entretien de la commune

2/ INFORMATIONS

- Enquêtes publiques groupées et résultats du travail de Thierry BOUSQUET sur les chemins ruraux.
- Incivilités
- Informations de la Communauté des Communes
- Cloison avec porte et serrure pour sécuriser le local Telecom et laisser un accès ouvert aux opérateurs
- Chemins et réseaux

- Législation funéraire

3/ ÉCHANGES

- Organisation réunion publique autour de la question des bâtiments (cf. synthèse des questionnaires)
- Protection sociale complémentaire (PSC) des employés de la commune : Proposition de 10€ / mois en dessous de 50€ et 15€ / mois au-dessus.

Secrétaire de Séance : T. Bousquet

Approbation CR réunion précédente :

Compte rendu conseil du 06 / 09 / 2021 : approuvé par l'ensemble des présents. Information manquante : prix de vente du terrain en cours de vente au Hameau des Grandes Châtaigneraies : 11545 €

1 – Délibérations :

- **49 - 2021** : ajout de délibérations

Le remplacement du camion de la commune (en panne) est urgent et il est donc nécessaire de voter la présentation des délibérations pour cet achat.

Vote : Adoptée (Pour : 9, Contre : 0, Abstention : 0)

- **50 - 2021** : Taxe d'aménagement (actuellement 1%):

Dans le cas où la municipalité souhaite modifier le taux de la taxe d'aménagement, la décision doit être prise avant le 30. Novembre. Monsieur le Maire propose de maintenir le taux actuel

Vote : Adoptée (Pour : 9, Contre : 0, Abstention : 0)

- **51 - 2021** : Transaction amiable litige Mme Couderc / Commune de Gavaudun

Présentée lors du conseil municipal du 05 juillet 2021 (voir ci-dessous), la procédure de règlement à l'amiable doit passer par le vote d'une délibération. Ce règlement à l'amiable, conseillé par les avocats des 2 parties, s'élève à un montant de 10 810,98 €.

Rappel du conseil du 05 juillet : « Monsieur le Maire annonce avoir reçu un courrier de Maître Gouzes, avocat de la mairie, concernant le litige dont le traitement incombe désormais à la nouvelle municipalité. Ce courrier incite à un règlement à l'amiable de l'affaire dont l'issue ne serait pas favorable à la municipalité.

T Bousquet quitte la salle pendant l'information faite au conseil municipal et n'assiste pas aux échanges qui en découlent. »

Thierry Bousquet est invité à sortir de la salle pour les débats et ne participe pas au vote.

Vote : Adoptée (Pour : 7, Contre : 0, Abstention : 1)

- **52 - 2021** : Régime indemnités horaires pour travaux supplémentaires

Il est indispensable de passer par le vote d'une délibération pour pouvoir payer des heures supplémentaires à un employé.

Vote : Adoptée (Pour : 9, Contre : 0, Abstention : 0)

- 53 - 2021 : Devis suivi de témoins de surveillance du rocher du château

Des témoins de surveillance des fissures du rocher du château ont été installés suite à une étude commandée par la municipalité. Depuis 10 ans, ces témoins n'ont pas été surveillés alors qu'un suivi de ces témoins est indispensable afin de prévenir tout risque d'accident et limiter la responsabilité de la commune. Le devis présenté par Guy Morala prévoit un contrôle avec remise d'un dossier (photos / relevés). Ces travaux sont effectués sur « corde ». La fréquence de contrôle proposée est de 2 ans. Le montant du devis est de 1500 €.

(Pour information : Un devis pour enlever la végétation du rocher et des murs du château a été demandé)

Vote : Adoptée (Pour : 9, Contre : 0, Abstention : 0)

- 54 - 2021 : remplacement du camion

S Capmas présente 2 propositions de camions (22 000€ et 18000 € TTC). La différence principale est la longueur du véhicule. Le conseil est favorable à l'achat d'un nouveau camion avec une benne basculante pour un montant maxi de 18000€. Monsieur le Maire demande également au conseil de se prononcer sur la possibilité d'emprunter pour l'achat du camion. Les comptes permettent de faire l'achat sans emprunt et donc le conseil se prononce dans ce sens

Vote : Adoptée (Pour : 8, Contre : 0, Abstention : 1)

2 – Informations :

- Enquêtes publiques groupées et résultats du travail de Thierry BOUSQUET sur les chemins ruraux :

Monsieur le Maire informe qu'il y a 5 demandes de modification de chemins ruraux depuis plusieurs années et certaines sont en attente depuis longtemps. On peut penser que ces demandes vont croître. En effet les chemins ruraux n'ont aujourd'hui plus le même rôle qu'à l'origine et leur état en témoigne. P Gajac et T Bousquet sont actuellement en train d'effectuer un état des lieux de ces chemins (80% des chemins visités). Les premiers résultats montrent que de nombreux chemins sont envahis par la végétation et impraticables, certains qui traversaient les cours de ferme sont barrés de portail, d'autres sont labourés, plantés de pins ou clôturés. Cet état des lieux pourra être une aide à la décision lors d'éventuelles modifications de tracés ou projets (randonnée, promenade) T Bousquet pense qu'il serait bon de faire un rappel de la définition de « chemin rural » via le site de la mairie.

- Incivilités

Plusieurs panneaux indicateurs ont été « couchés » dont celui du camp de la borie. Des poubelles ont été déplacées à Baillard

Fait plus grave encore nous déplorons un cambriolage chez B Cassagne.

Les panneaux seront évidemment redressés et une incitation à la prudence et à la vigilance sera diffusée sur le site de la mairie.

- Informations de la Communauté des Communes

Monsieur le Maire a fait part du mécontentement de la population concernant les poubelles (coûts, entretien des points de collecte, odeurs) en mettant en avant l'impact négatif sur le tourisme et a également demandé des tournées supplémentaires en période estivale. Concernant le coût, les normes environnementales imposent un tri de plus en plus sélectif et donc les redevances devraient continuer de croître.

Monsieur le Maire propose d'inviter à une réunion du conseil, Maryse Auroux, en charge de l'environnement à la CCBHAP, afin d'exposer nos problèmes et d'obtenir des explications

C Blot demande pourquoi les comptes-rendus du conseil communautaire ne sont plus diffusés. Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'un oubli et que le nécessaire sera fait pour un retour à la normale.

Monsieur le Maire annonce qu'il a été élu au comité de pilotage du Programme d'intérêt général destiné à recenser les besoins en adaptation des logements des personnes âgées ou handicapées, en rénovation des logements insalubres.

- Sécurisation local télécom

Le local sous la mairie a été modifié afin que l'accès soit libre pour les opérateurs « Télécom » et qu'ils puissent ainsi intervenir sans demander la clef à la mairie (obligation réglementaire)

- Chemins et réseaux

Monsieur le Maire a participé à une réunion avec Monsieur Mandis du Conseil Général concernant les zones blanches (zone concernée Parayre – Montauriol). Une nouvelle antenne doit être installée (juillet 2022) à Bonne Nouvelle. Cette antenne, associée à des boîtiers 4G, devrait améliorer le réseau.

Le chemin de Quatrième a été remis en état (10219€).

Les travaux de remise en état du chemin de Bel Mayne est en attente de la décision des riverains (23000€)

- Législation funéraire

Guy Vierge a participé une journée d'information sur la législation funéraire.

Il en ressort que la rédaction d'un règlement du cimetière est indispensable (fonctionnement caveau d'attente, espace libre entre les caveaux, gestion de l'eau, évacuation des déchets verts, ...)

3 – Echanges :

- Organisation réunion publique autour de la question des bâtiments (cf. synthèse des questionnaires :

Le questionnaire « bâtiments communaux » a été remis aux habitants et la date des réunions « synthèse » et « publique » doivent être fixées. Pour la réunion de synthèse il ne faut pas oublier de convoquer les personnes qui ont exprimé leur souhait d'y participer.

Date de réunion de synthèse : jeudi 21/10/2021 à 08h30
--

Date de réunion publique : samedi 06/11/2021 à 14h30
--

Le prochain conseil municipal se tiendra le 01/11/2021 à 20h30.

Protection sociale complémentaire (PSC) des employés de la commune :

Proposition de 10€ / mois en dessous de 50€ et 15€ / mois au-dessus :

Les montants de prise en charge par la commune (ci-dessus) ont été approuvés par le conseil mais en prévoyant une révision annuelle

Commission patrimoine :

La commission s'est réunie ce jour. les points abordés étaient :

- Panneaux église à remplacer (Bruno Guèdes pour devis)

- Définition et pose panneaux place Sabine Sicaud → réalisation un panneau présentant Sabine Sicaud suivi du poème sur la grotte des lépreux, de conception identique à celui de l'église (B. Guèdes pour devis). Ce panneau sera positionné à côté du panneau d'adressage de la place.
- Fiche parcours randonnée à rajouter et panneaux chemin des moulins à poser (C Blot donnera les indications à Fabrice Valette pour la pose)
- Sculpture dans la niche du porche : Monsieur le Maire propose d'attendre car il est en recherche d'informations sur la Léproserie
- Jardin d'inspiration médiévale : les entourages en bois sont en très mauvais état. T Bousquet doit rencontrer ABF prochainement et propose de prendre leur avis sur les solutions respectueuses du site.
- Travaux toiture église : Ces travaux sont urgents mais se heurtent à la disponibilité des entreprises de charpente.

Association cantine :

L'association de la cantine est en reconstruction. Une réunion est prévue le 05/10.

Défense contre l'incendie : Thierry Bousquet a contacté le SDIS qui a confirmé le volume et l'implantation de la bâche à eau pour protection du hameau des grandes châtaigneraies. Il faut établir un devis contradictoire.

Un permis de construire est déposé à Lacanerie. L'acceptation de ce projet est conditionnée par le même règlement DECI. Il faut donc prévoir l'installation d'une protection incendie dans ce secteur. Un équipement et/ou un emplacement, en commune avec la commune de Lacapelle Biron, sont à envisager.

M. le Maire lève la séance à 23 heures.